

1616_004.jpg

M.D.CXVI.

4
Paris, & à celles que j'ay cy-deuant présenté à
vostre Majesté: & pour cest effect, appeller en
vostre Conseil les anciens & fidelles Conseillers en
dont le feu Roy vostre pere de tres-glorieuse
memoire s'est serui si vtilement, qui ne sont in-
teressez esdites Remonstrances, & ne desirrent
que le bien du Royaume: & j'espere, Sire, que
Dieu me fauorifera tant que de faire cognoistre
à vostre Majesté la sincerité de mes intentions,
& qu'en fin recognoissant que ie ne me suis es-
loigné de sa personne que pour m'approcher
en effect de son seruice, elle me continuera l'hô-
neur de ses bonnes graces, comme à celuy qui
sera, Sire, Vostre tres-humble, tres-obeyssant
& tres-fidelle sujet & seruiteur, *Henry de Bour-*
bon.

Articles pre-
sentez au
Roy de la
part de M. le
Prince, & de
ceux de l'As-
semblee de
Nismes
joincts avec
luy.

On imprima aussi les Articles presentez au
Roy pour traicter de la Paix, de la part de M. le
Prince de Condé, & de ceux de l'Assemblée de
Nismes: en voicy la teneur:

I. Monsieur le Prince de Condé, Premier
Prince du sang, & ceux de la Religion joincts
avec luy, desirans la Paix, supplient tres-hum-
blement le Roy de la vouloir donner à ses sub-
jects.

II. Et que s'il plaist au Roy de donner vne
Conference, & y enuoyer ses Deputez, Mon-
sieur le Prince, & ceux de l'Assemblée generale
de Nismes y en enuoyeront de leur part.

III. A ceste fin Monsieur le Prince supplie le
Roy de donner Breuet à ceux de ladite Assem-
blee de Nismes, pour se transporter en lieu plus

1616_005.jpg

Histoire de nostre temps.

proche de la Cour.

III. Monsieur le Prince desire que l'Ambassadeur de la Grand' Bretagne y puisse intervenir comme tesmoin en ce Traicté.

V. Que Madame la Comtesse de Soissons, & Madame de Longueville, y soient aussi appelées pour y assister.

VI. Que M. le Prince puisse sçavoir le lieu, & les personnes qui y seront employez de la part de sa Majesté.

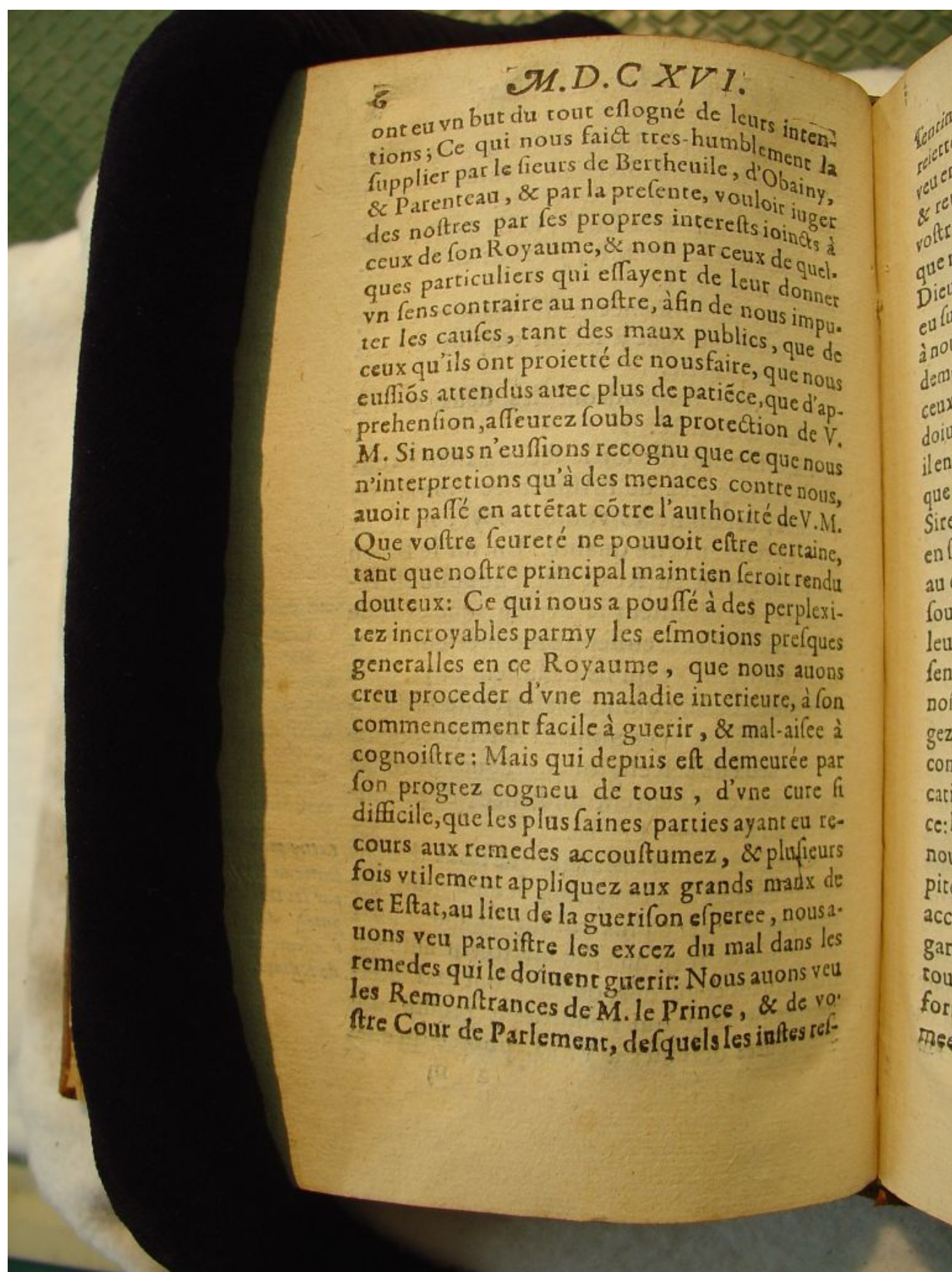
VII. Et que deviendront les deux armées pendant le Traicté.

La difficulté, fut sur le second article touchant les Deputez de l'Assemblée generale de Nismes, car on ne les vouloit ouyr, ny veoir leurs Lettres en ceste qualité. En fin le Baron de Thianges dit au Roy; Qu'il ne pouvoit retourner vers Monsieur le Prince, que ceux de ladite Assemblée n'eussent présenté leurs Lettres à sa Majesté, & qu'ils ne fussent ouys: Celà leur fut accordé, comme Deputez de l'Assemblée de Nismes, mais non de l'Assemblée generale de ceux de la Religion prétendue reformée: Tellement qu'ils eurent audience, & presenterent au Roy ceste Lettre.

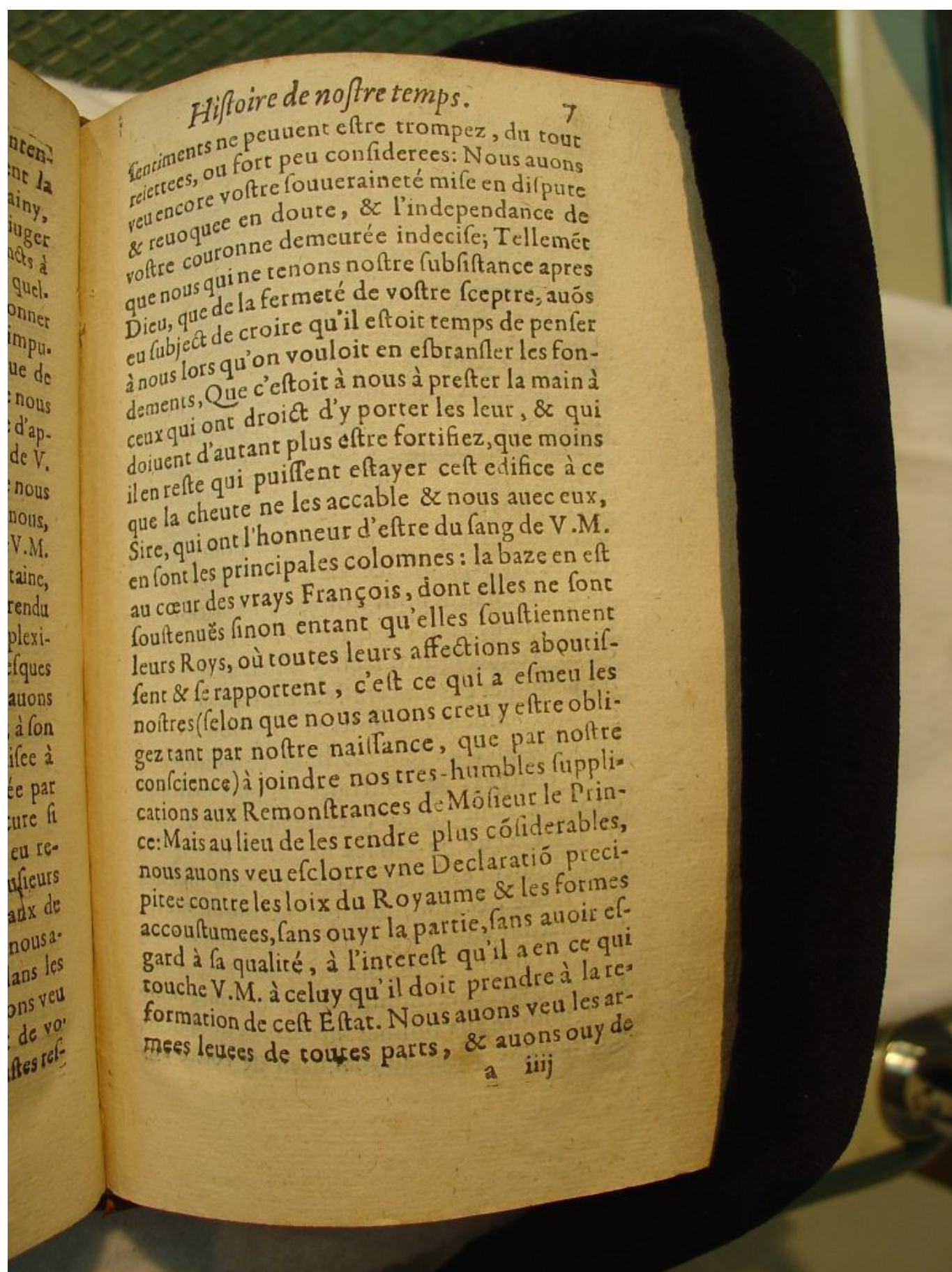
SIRE, C'est à vostre Majesté que nous devons rendre compte de nos actions, lequel nous luy rendons d'autant plus volontiers que nostre plus grand desir est qu'elles luy soient aussi véritablement cogneuës, qu'elles sont mal interpretées de ceux qui voudroient rendre nos procédures odieuses à V. M. pource qu'elles

*Lettre présentée au Roy
par les Deputez de
l'Assemblée de Nismes.*

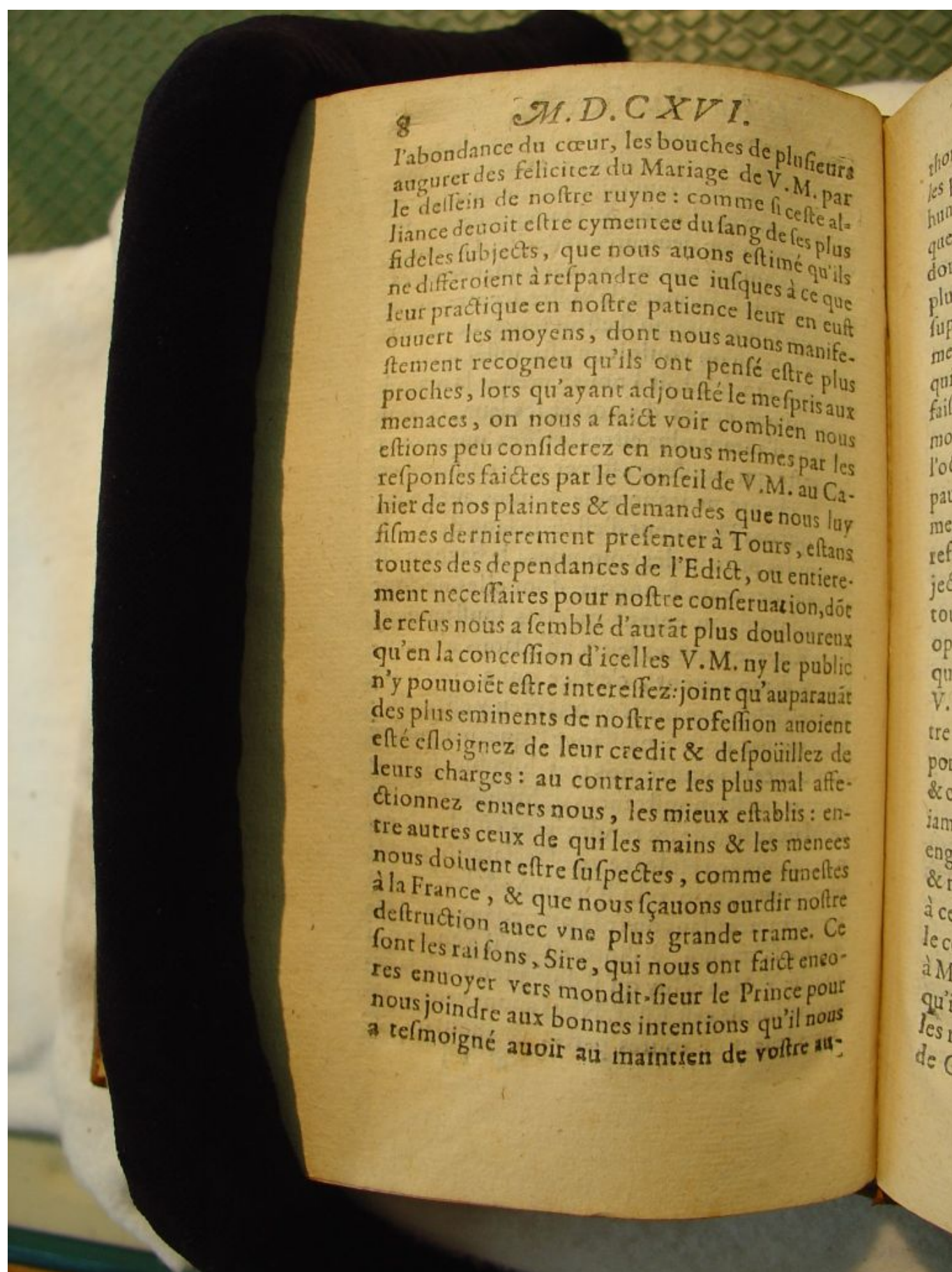
1616_006.jpg



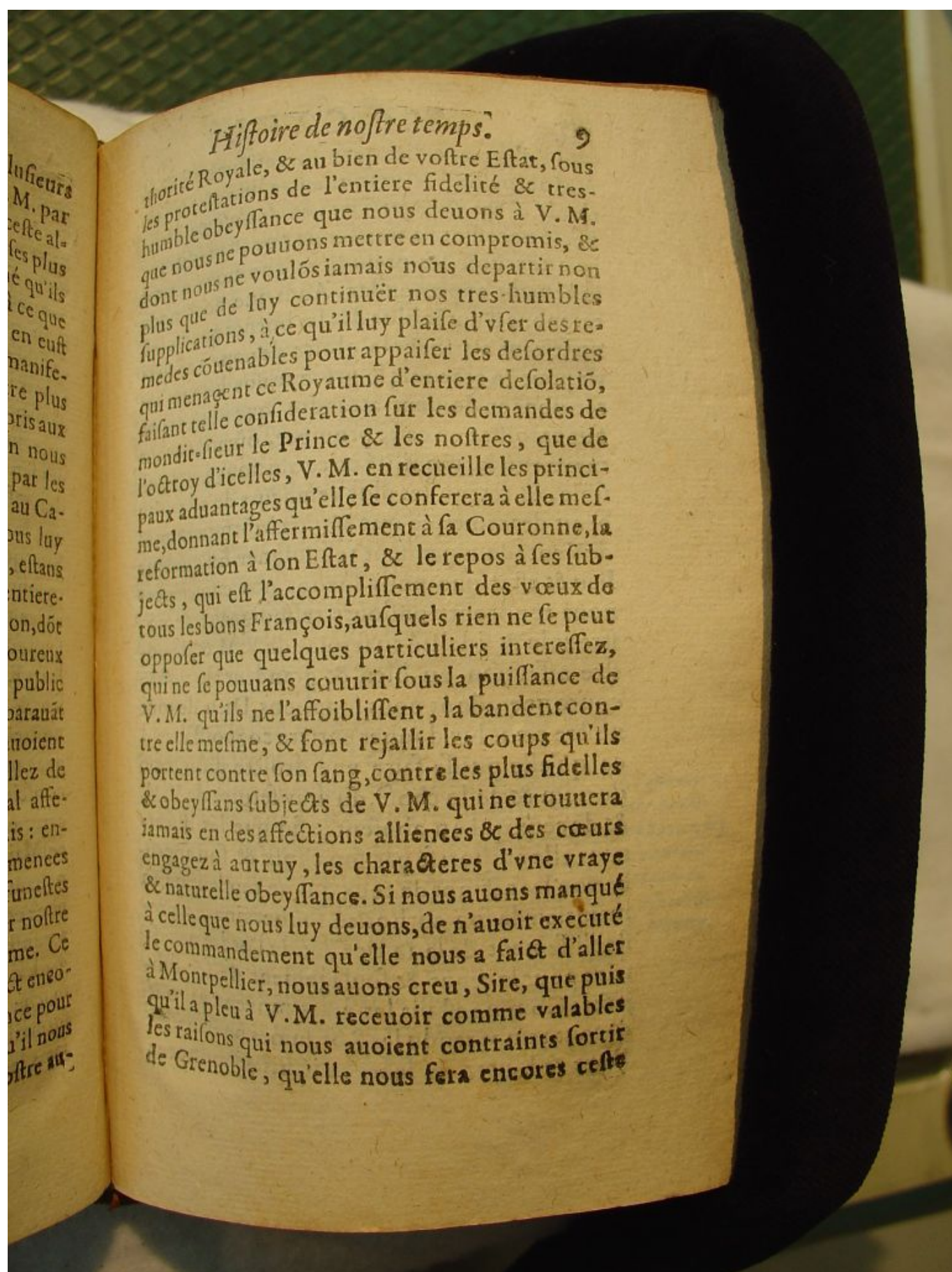
1616_007.jpg



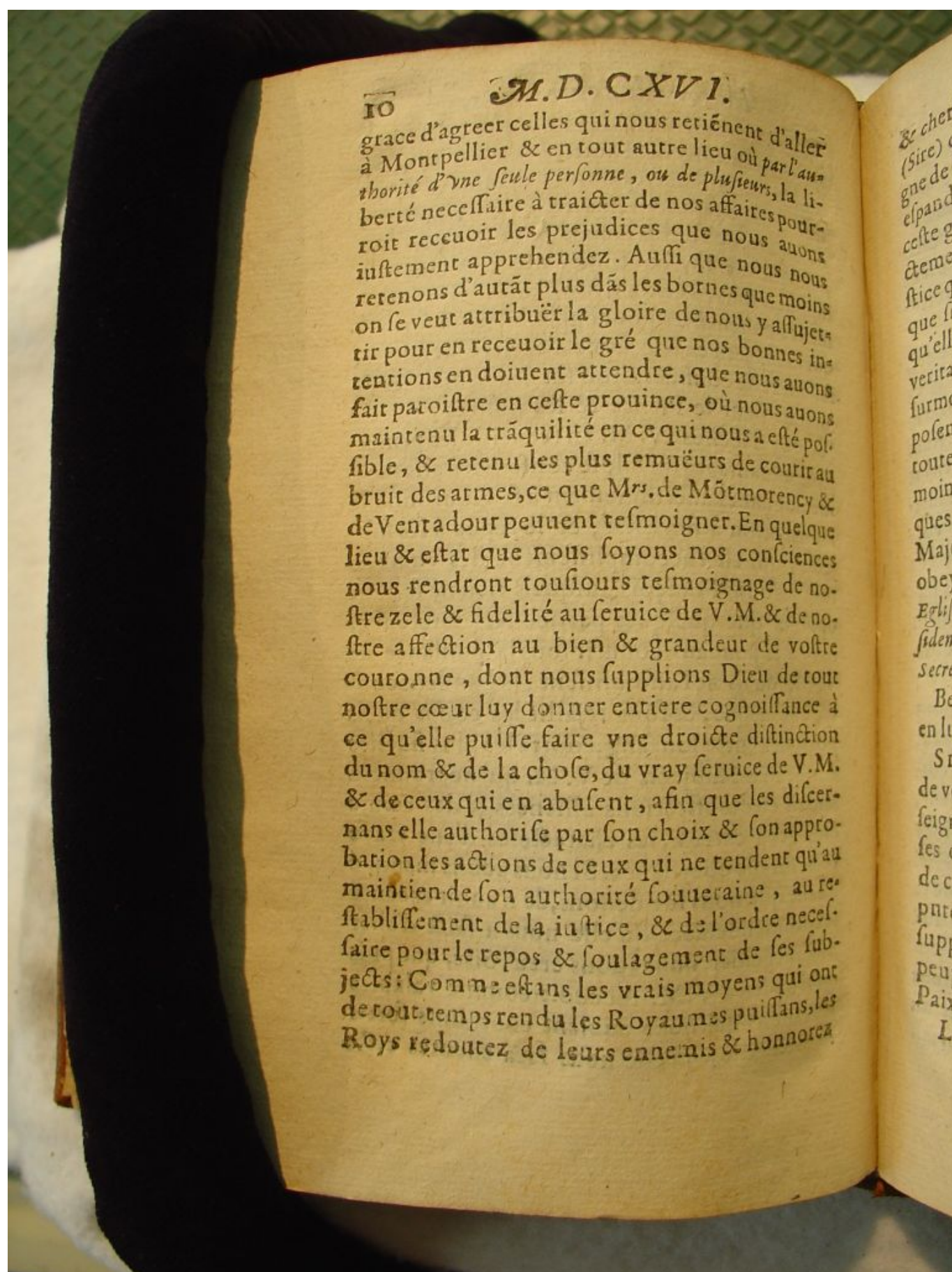
1616_008.jpg



1616_009.jpg



1616_010.jpg



1616_011.jpg

Histoire de nostre temps.

II

& chers comme peres de leurs peuples. C'est
 (Sire) ce que nous esperons de vous sous le re-
 gne de V. M. par les benedictions que Dieu y
 espandra d'en-haut; dont nous attendons aussi
 ceste grace speciale, que par les fauorables trai-
 ctemens que nous receurons cy apres, & la iu-
 stice qui nous sera renduë, tant sur nos plaintes
 que sur nos demandes, V. M. fera cognoistre
 qu'elle nous tient pour ce que nous sommes
 veritablement, voire que sa bonté Royale aura
 surmonté la haine & l'enuie de ceux qui s'y op-
 posent. Et pour la fin la posterité (exempte de
 toute passion) ne manquera de publier par tes-
 moins irreprochables, que nous auons esté ius-
 ques au dernier soupir de nos vies, de vostre
 Majesté, les tres-humbles, tres-fidelles, & tres-
 obeyssans subjects & seruiteurs, *Les Deputez des*
Eglises reformees de vostre Royaume. Signé, *Belet Pre-*
sident, Durant Adjoinct, Boisseul Secretaire, Manyal
Secretaire.

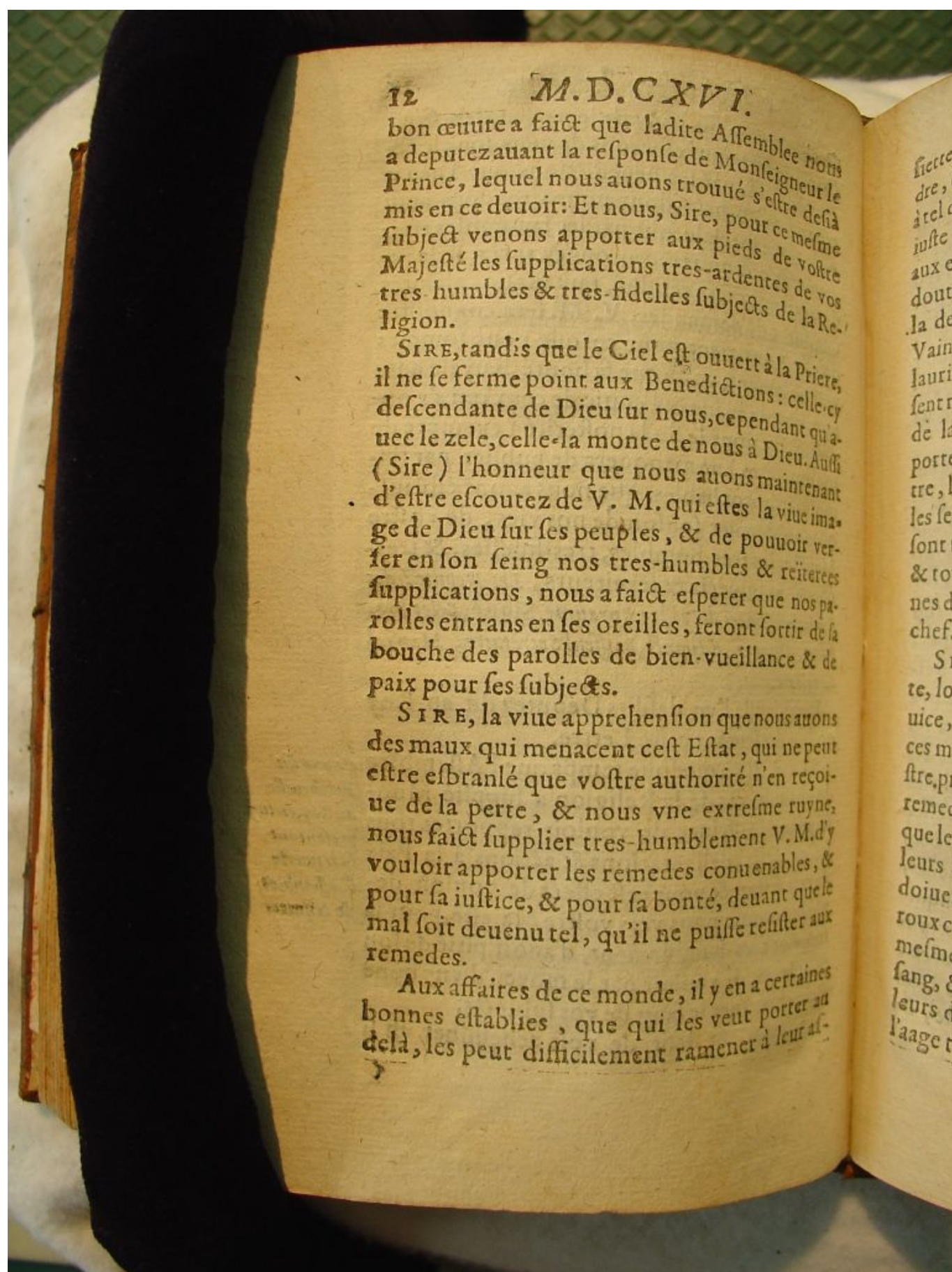
Bertheuille l'un desdits Deputez dit au Roy
 en luy presentant ceste Lettre.

SIRE, Il y a quelque temps que l'Assemblée
 de vos subjects de la Religion a supplié Mon-
 seigneur le Prince de vouloir rapporter tous
 ses conseils, deliberations & actions à la Paix
 de cest Estat, & pour cest effect de vouloir de-
 pnter comme nous vers vostre Majesté, pour la
 supplier tres-humblement, d'auoir pitié de son
 peuple, & de vouloir par le moyen d'une bone
 Paix espargner le sang de vos subjects.

L'impatient desir de voir acheminer vn si

*Ce que dit
 Bertheuille
 au Roy, en luy
 presentant
 la lettre de
 l'Assemblée
 de Nijmegen.*

1616_012.jpg



12

M.D.CXVI.

bon œuvre a fait que ladite Assemblée nous a député avant la réponse de Monseigneur le Prince, lequel nous avons trouvé s'estre déjà mis en ce devoir: Et nous, Sire, pour ce même sujet venons apporter aux pieds de votre Majesté les supplications tres-ardentes de vos tres-humbles & tres-fidèles subjects de la Religion.

SIRE, tandis que le Ciel est ouvert à la Prière, il ne se ferme point aux Benedictions: celle-cy descendante de Dieu sur nous, cependant qu'avec le zèle, celle-la monte de nous à Dieu. Aussi (Sire) l'honneur que nous avons maintenant d'estre escoutez de V. M. qui estes la vive image de Dieu sur ses peuples, & de pouvoir verser en son sein nos tres-humbles & reiterées supplications, nous a fait esperer que nos paroles entrans en ses oreilles, feront sortir de la bouche des paroles de bien-vueillance & de paix pour ses subjects.

SIRE, la vive apprehension que nous avons des maux qui menacent cest Estat, qui ne peut estre esbranlé que votre autorité n'en recoive de la perte, & nous vne extrême ruine, nous fait supplier tres-humblement V. M. d'y vouloir apporter les remèdes convenables, & pour sa justice, & pour sa bonté, devant que le mal soit devenu tel, qu'il ne puisse résister aux remèdes.

Aux affaires de ce monde, il y en a certaines bonnes establies, que qui les veut porter au delà, les peut difficilement ramener à leur as-

1616_013.jpg

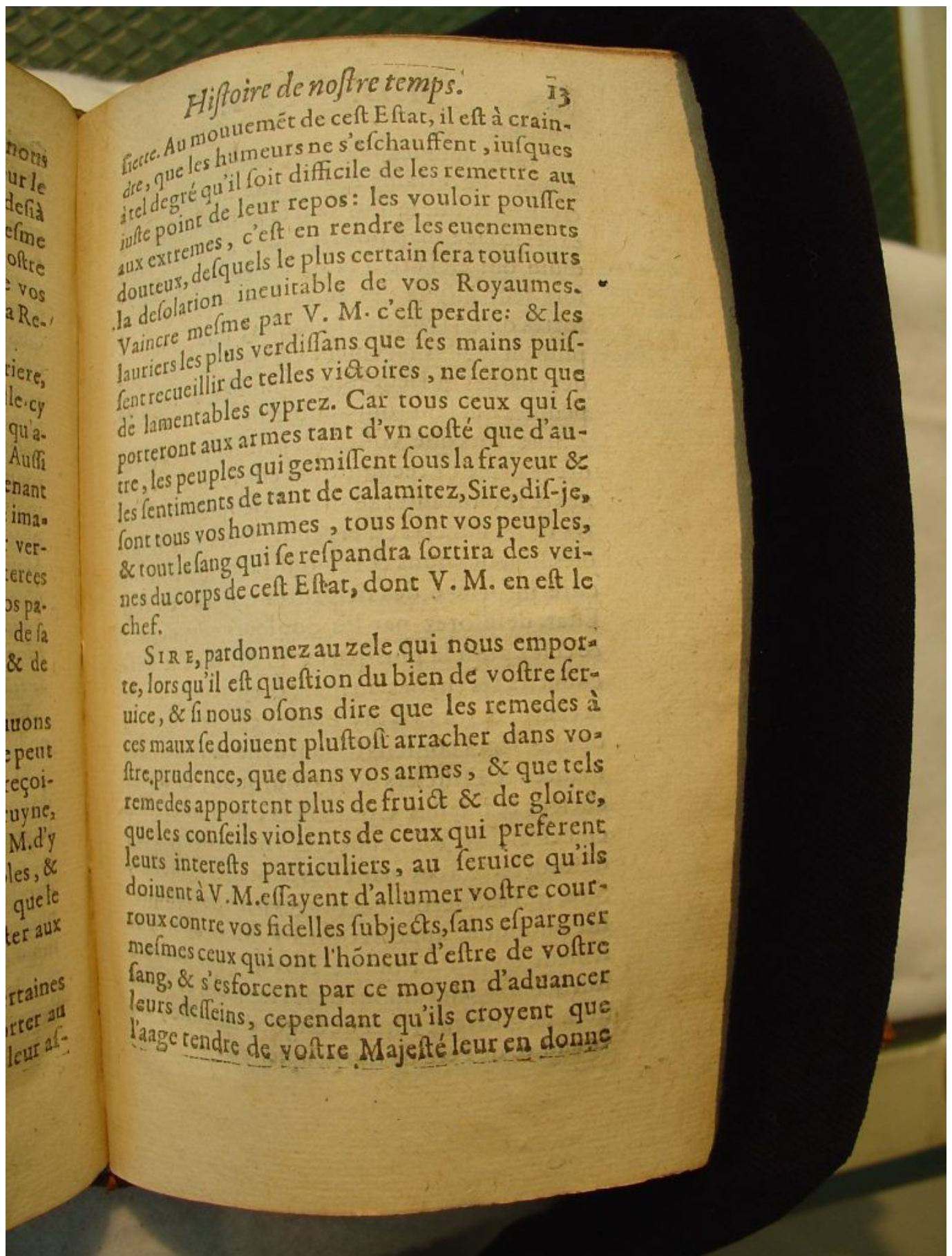


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan